

Les jardins privés

En raison des récentes inondations printanières, le Bureau du médecin-hygiéniste en chef offre les recommandations et renseignements ci-dessous aux personnes qui cultivent leur propre potager :

- En général, si vous ne voyez pas de signes de contamination par des produits chimiques, par exemple des taches ou des reflets, une végétation en mauvais état ou des odeurs de produits chimiques, il est peu probable que la contamination par des produits chimiques soit un problème.
- Avant de semer des plantes comestibles, il est recommandé d'attendre au moins 30 jours après le retrait des eaux de crue.
- Le travail du sol, la lumière du soleil et l'activité microbologique dans le sol au fil du temps contribueront à décomposer la plupart des contaminants.
- Les aliments destinés à être consommés crus, surtout les légumes-feuilles et les légumes racines, sont particulièrement à risque si la période d'attente recommandée n'est pas observée.
- Des plates-bandes surélevées contenant au moins 30 cm (6 po) de sol non inondé peuvent être utilisées comme solution de rechange.
- Il est recommandé de faire analyser l'eau de puits qui pourrait avoir été affectée par les inondations avant de l'utiliser pour arroser les jardins.